

Bondoufle, le 5 juin 2013



Succès de l'augmentation de capital : levée de 5,3 MEUR

Exercice de la clause d'extension

Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, annonce la réussite de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription lancée le 16 mai 2013.

La demande totale pour cette augmentation de capital s'est élevée à 5 431 910 EUR (5 599 907 actions), soit un taux de souscription de 118%. Les DPS ont été exercés à 70% et la clause d'extension a été exercée dans sa totalité.

Le montant final brut de l'opération s'élève à 5 273 947 EUR et se traduit par l'émission de 5 437 059 actions nouvelles au prix unitaire de 0,97 EUR.

Le règlement-livraison et l'admission sur NYSE Euronext des actions nouvelles auront lieu le 7 juin prochain. Les actions nouvelles seront assimilées aux actions existantes et négociées sur la même ligne de cotation (FR0004031839 – CYB).

Cette levée de fonds a permis l'entrée de nouveaux investisseurs individuels aux côtés du fondateur, Jérôme Marsac, qui demeure Président du Conseil d'Administration. La nouvelle répartition du capital de Cybergun¹ s'établit comme suit :

- Amaury de Botmiliau : 24,3%
- Famille Marsac : 14,9%
- Autocontrôle : 1,9%
- Flottant : 58,9%

Cette augmentation de capital marque une étape importante du programme de restructuration financière de Cybergun (voir communiqué du 3 avril 2013).

Jérôme Marsac, Président-fondateur de Cybergun, déclare : « *Je tiens avant tout à remercier tous les investisseurs, anciens ou nouveaux, qui ont participé à cette opération et contribué à son succès. Cette levée de fonds va nous permettre d'aller de l'avant sur de nouvelles bases solides. J'ai toute confiance dans la capacité des équipes à développer des produits innovants et conquérir des territoires nouveaux.* »

Cybergun a été accompagné dans cette opération par Atout Capital et ACTUS finance & communication.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

¹ Actionnaires déclarés détenant plus de 10% du capital post-augmentation de capital

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Coté sur NYSE Euronext à Paris, Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir. En 2012, Cybergun a réalisé un chiffre d'affaires de 89 MUSD (69 MEUR), dont 52% aux Etats-Unis et 36% en Europe. Qualifiée « Entreprise Innovante » par OSEO innovation, Cybergun est éligible aux FCPI. L'action Cybergun fait partie de l'indice CAC Small.

Action Cybergun : FR0004031839 – CYB

Obligation Cybergun 8% / OCT16 : FR0010945725 – CYBO



Contacts : ACTUS finance & communication

Analystes – Investisseurs : Chloé Van den Bussche / Jérôme Fabreguettes-Leib au +33 1 53 67 35 95

Journalistes : Nicolas Bouchez au +33 1 77 35 04 37

Découvrez l'univers des produits Cybergun en vidéo :

www.youtube.com/MrCybergun

www.techgroupglobal.com/4/tv-commercial

www.thewarinc.com